

Décisions de l'associé unique du 30 septembre 2025

Conformément à l'article 15 des statuts, Monsieur BALES Gildas, président et associé unique de la SASU à capital variable dénommée 1NightO, a pris les décisions suivantes, visant à assurer la continuité et le développement de l'entreprise.

Il est rappelé que la société n'a pas connu d'activité significative depuis sa création, et que les présentes décisions ont pour objet de relancer son fonctionnement dans un cadre conforme aux statuts et à la réglementation en vigueur.

Décisions

1 – Cession d'actions

Monsieur BALES Gildas décide de céder l'ensemble de ses actions de la société 1NightO, immatriculée au RCS d'Angers, à Mme DENG Yanhong, pour une valeur de 150 €, avec effet au 1er octobre 2025. Le capital social initial s'élève à 150 €, divisé en 150 actions d'un euro chacune, de même catégorie, numérotées de 1 à 150, intégralement libérées, appartenant toutes à l'associé unique.

Intervenant aux présentes, **Mme DENG Yanhong déclare accepter la cession avec effet au 1er octobre 2025.**

2 – Démission du Président

Monsieur BALES Gildas décide de démissionner de ses fonctions de Président, avec effet au 1er octobre 2025 à 00h00.

Intervenant aux présentes, **Mme DENG Yanhong déclare prendre acte de cette décision.**

Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi.

Fait à Angers, le 30 septembre 2025 en DEUX exemplaires



BALES Gildas
Président et associé unique cédant

Certifié conforme à l'original



DENG Yanhong
Associée unique cessionnaire